UNSA - Union Régionale **Lorraine**
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☏' 03 87 62 67 64 // 🖷 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale **Lille**
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☏ 03 59 01 69 17 // 🖷 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Un tract nauséabond attaque les candidats UNSA au CE Fret.

Bulletin n°153 – mars 2014

Nous sommes en période d'élections professionnelles… Alors certaines organisations syndicales perdent leur nerfs, enquêtent, calomnient, dénoncent à tort…Navrant…Dernier exemple en date : un militant UNSA serait sur les listes du Front National et adhérent à ce parti…
Ces méthodes d'un autre temps n'ont pour but que de détourner vos intentions de votes.
Quelques explications s'imposent bien que, comme elle le fait habituellement, l'UNSA préfèrerait consacrer l'intégralité de son temps à la défense des agents et de leurs droits…

Comment expliquer les motivations des tracts et e.mails calomnieux lancés par SudRail et repris allègrement par CFDT puis CGT?

Les « contre tout » n'ont rien à vous proposer :

- **Négociations : néant.**
- **Signatures d'accords : néant.**

- Ils vous ont fait perdre, rien qu'en 2013 : 0,1 % d'augmentation de salaire (soit quelques centaines d'euros) et 50€ d'augmentation de la prime de vacances (cette augmentation aurait aussi était valable les années suivantes). Alors, il faut bien qu'ils mettent quelque chose dans leurs tracts.

- Quand ils vous parlent des chèques vacances, c'est pour vous dire que la mise en place est impossible, alors que chaque dossier présenté par l'UNSA dans un Comité d'Etablissement est argumenté, vérifié par un expert.

  Il est certain que quand les orientations des activités sociales votées à la majorité prévoient l'achat de parts sociales pour mise à disposition du CCE, il ne reste pas d'argent pour les cheminots bénéficiaires du CE… Pourtant, à ce jour, une majorité des agents vote pour ceux qui vous les refusent…
  C'est la démocratie et à l'UNSA nous la respectons.

Pourquoi est-ce de la calomnie ?

AUCUN des candidats UNSA pour le CE Fret n'est candidat aux prochaines élections politiques sur les listes du Front National.

Ce ne sont que des élucubrations d'illuminés qui feraient mieux de se taire. D'autant plus que des militants du « contre tout » sont adhérents actifs de ce parti politique, cela ne nous regarde pas…par respect des valeurs démocrates, nous ne souhaitons pas enquêter sur le passé des militants des O.S. Où serait la liberté ?

Par contre, notre service juridique a étudié la possibilité de poursuites pénales - art 226.10 du Code Pénal - dénonciation calomnieuse. **C'est donc au tribunal que sera établie la vérité et justice rendue.**

Un « contre tout » de la DFCA ayant déjà déliré en réunion de DP, la répétition d'actes dans le but de nuire a une appellation juridique : calomnie, diffamation, harcèlement…

L'ensemble des candidats de l'UNSA Cheminots adhére à la charte de l'UNSA : aucune discrimination qu'elle soit politique, religieuse, sur la couleur de peau, sur les orientations sexuelles,…, n'est tolérable.
Nous tenons la charte à disposition sur simple demande.

Et à l'UNSA, le A signifie Autonome !...

L'humain est et restera toujours au centre de nos préoccupations.

Avec l'UNSA-Cheminots :

pas de fausses promesses...

...pas de démagogie...

...pas de polémique...

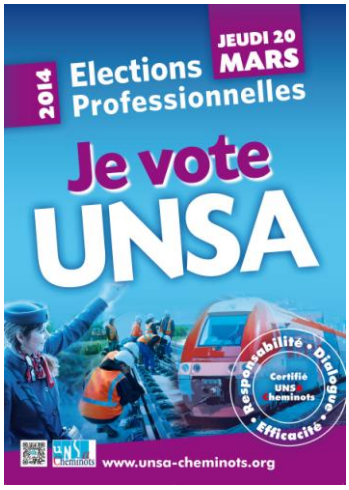

... mais de l'information et défense des agents !

A partir du 10 mars 2014 vous avez dû recevoir à domicile le nécessaire de vote…

VOTEZ PAR CORRESPONDANCE pour les candidats
UNSA-Cheminots